

Questions orales

[Français]

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. François Langlois (Bellechasse, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Selon l'inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité, M^{me} Ursula Menke, on apprend que le SCRS omet d'inclure des informations importantes dans ses rapports annuels remis au solliciteur général.

• (1440)

[Traduction]

Le Président: Mes collègues, je vous demanderais de nous permettre, pendant la période des questions orales, d'entendre les questions de même que les réponses.

[Français]

M. Langlois: Monsieur le Président, comment le solliciteur général peut-il expliquer que le SCRS lui cache des informations importantes relativement à ses opérations, alors que sa responsabilité ministérielle l'oblige à être parfaitement informé des activités du service secret canadien?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le rapport de M^{me} Menke relève d'une période avant que je sois devenu ministre. Le rapport relève de la période de 1992 et 1993. Je dois également ajouter que le rapport annuel n'est pas la seule méthode que le SCRS utilise pour informer son ministre. Il soumet aussi au ministre des rapports oraux ou écrits et ne dépend pas seulement de ces rapports annuels. Je révise actuellement les recommandations de M^{me} Menke et je ferai mon possible pour améliorer la situation. Cette situation relève d'une période avant l'entrée au pouvoir de ce gouvernement.

M. François Langlois (Bellechasse, BQ): Monsieur le président, puisque nous savons maintenant que le SCRS a délibérément caché des informations au solliciteur général, comment peut-on considérer que les réponses du solliciteur général à nos questions sur les activités du SCRS sont complètes, lui-même étant tenu dans l'ignorance par le SCRS?

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je répète ce que j'ai déjà dit au député.

Le rapport annuel que le SCRS remet au solliciteur général n'est pas le seul moyen dont dispose le solliciteur général pour se tenir au courant des activités du SCRS. Entre les rapports annuels, le SCRS communique de vive voix et par écrit avec le solliciteur général et organise des séances d'information à son intention. Ces renseignements peuvent figurer ou ne pas figurer dans le rapport annuel. Les rapports annuels ne représentent qu'un des moyens réguliers qu'utilise le SCRS pour informer le ministre.

Mon collègue n'aurait pas dû hésiter à préciser que l'inspecteur général conclut sa vérification du rapport annuel de 1992-1993 remis au ministre en ces termes: «J'ai conclu que, dans son ensemble, le rapport annuel de 1992-1993 donne une description raisonnablement juste, complète et équilibrée des activités du SCRS.» Je me demande pourquoi le député a omis de le mentionner à la Chambre.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Sarkis Assadourian (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Compte tenu de la condamnation internationale de l'invasion du nord de l'Irak par la Turquie, qui a débuté la semaine dernière, qu'est-ce que le gouvernement fédéral entend faire pour stopper cette invasion, de même que le massacre et l'expulsion de milliers de Kurdes innocents?

M. Jesse Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de dénoncer toute violation des droits de la personne, où qu'elle se manifeste dans le monde. Le député sera heureux d'apprendre que, vendredi dernier, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères a téléphoné à l'ambassadeur de la Turquie pour lui exprimer les préoccupations du Canada à l'égard des récents événements.

Nous espérons que les forces militaires turques retireront leurs troupes du nord de l'Irak et feront l'impossible pour éviter que des civils soient tués ou blessés. Nous demandons à la Turquie de respecter les droits de l'homme, mais surtout les droits culturels de la collectivité kurde de Turquie. Je suis persuadé que le gouvernement turc recevra nos préoccupations.

* * *

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Tout de suite après les dernières élections, il a déclaré que la première priorité de son gouvernement serait de faire toute la lumière sur l'accord de Pearson.

Le premier ministre peut-il dire à la Chambre s'il avait pris connaissance de l'analyse interne arrivant à la conclusion que l'accord de Pearson était économiquement avantageux pour les Canadiens, que le processus de sélection avait été juste et transparent et que l'annulation du contrat pourrait coûter aux contribuables entre 500 millions et deux milliards de dollars?

• (1445)

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le député réformiste qui a posé la première question m'a demandé si j'avais lu le rapport et j'ai répondu que oui. Il semble cependant que le porte-parole du Parti réformiste pour les questions de transport, lui, ne l'ait pas lu.